



Conseil intercommunal

p. a. François Mathey – Route de Grens 23 – 1275 Chésereux – 079 310 08 70 – f.mathey@sunrise.ch

Procès-verbal du Conseil Intercommunal de l'AIAB du 20 juin 2023 à 20h00, à Crassier, Salle du restaurant scolaire de l'établissement Elisabeth de Portes

Présidence : Monsieur François Mathey

Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation,
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil Intercommunal du 28 mars 2023.
4. Communications du Bureau.
5. Communications du Comité de direction (CODIR).
6. Préavis 04/2023 : Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC) – Projet de rénovation de la salle de gymnastique 1 – Demande d'un crédit de CHF 89'900.- destiné à financer l'étude et la planification de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment.
7. Elections statutaires (pour la durée du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024) soit :
 - a) Election du président ;
 - b) Election du vice-président ;
 - c) Election de 2 scrutateurs et 2 scrutateurs suppléants ;
 - d) Election de la commission de gestion, selon l'article 24 des statuts, 3 membres et 2 suppléants.
8. Nomination d'un suppléant à la commission des travaux.
9. Divers et propositions individuelles.

1. Appel/Assermentation

Délégués présents : 29
Délégués excusés : 2
Délégués absents : 1

Il est procédé à l'assermentation du membre délégué suivant : Mme Linda Hendriksen.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée.

Le vote a lieu à main levée et le conseil intercommunal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du Conseil Intercommunal du 28 mars 2023

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée.

Le vote a lieu à main levée et le conseil intercommunal accepte ce procès-verbal avec deux abstentions.

4. Communications du Bureau

Pour les personnes qui ont fait don de leurs jetons de présences pour une école en Afrique de l'Ouest, pour information les toits de trois classes ont été refaits. Le président a des photos et si vous désirez les voir, merci de passer vers lui après la séance.

5. Communications du Comité de Direction (CODIR)

Monsieur Serge Melly est conscient des abus de la place de sport avec la fréquentation de personnes venant de l'extérieur. Ces terrains sont réservés aux habitants des 9 communes et non aux personnes

de l'extérieur. Ces personnes ne demandent pas aux petits de quitter le terrain mais ils leur lancent des ballons dessus. Du coup, deux enfants habitants nos communes ont été blessés. Le Codir ne peut plus accepter la situation et, de ce fait, a demandé une offre pour une surveillance de la place de sport.

6. Préavis 04/2023 : Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC) – Projet de rénovation de la salle de gymnastique 1 – Demande d'un crédit de CHF 89'900.- destiné à financer l'étude et la planification de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment.

Monsieur Jean-Pierre Gachoud donne lecture du rapport de la commission de gestion et Monsieur Pierre Schaller donne lecture du rapport de la commission des travaux.

Monsieur François Mathey, avant d'ouvrir le débat, se permet de faire une petite remarque au sujet des deux rapports. Ils demandent aux commissions de bien vouloir cibler leurs rapports selon leurs rôles. Soit commission de gestion/finance : la partie financière et la commission des travaux : la partie technique.

Monsieur Serge Melly remercie pour la rédaction des deux rapports. La commission de gestion mentionne que le collège secondaire a été construit en 1985-1986. En réalité, il s'agit de la salle de gymnastique. Le collège a été construit en 1975 et inauguré en 1976. Pour la commission des travaux, si l'amortissement est de 30 ans c'est les premiers effets du MCH2 dont les durées d'amortissement ont changé.

Monsieur Pierre Schaller demande si on peut soumettre un préavis à un consultant externe afin d'avoir des compléments pour l'étude du préavis.

Monsieur Didier Zumbach donne un complément d'information car Monsieur Pierre Gachoud a parlé de ce dossier avec sa fille qui est architecte lors d'un repas.

Monsieur Pierre Gachoud précise que cette discussion était indirecte et confidentielle mais lui a permis de mieux comprendre les enjeux.

Monsieur Laurent Smati est d'accord avec l'explication concernant le délai d'amortissement toutefois il tient à préciser qu'il s'agit d'un crédit d'étude. Si le deuxième préavis n'est pas voté, le délai d'amortissement sera de 10 ans.

Monsieur Leonardo Scappozza demande quelle est la probabilité d'avoir recours à un emprunt au vu des taux actuels.

Monsieur Serge Melly répond que la probabilité est nulle en raison du petit montant.

Monsieur Pascal Steimer demande s'il ne serait pas judicieux de faire une étude globale pour les panneaux solaires prenant en compte l'ensemble des bâtiments se trouvant sur le site. Comme on le sait, la meilleure manière d'utiliser l'énergie des panneaux solaires c'est de consommer sa propre énergie au lieu de la rejeter sur le réseau.

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux l'informe qu'effectivement l'énergie produite par ces panneaux solaires est prévue pour alimenter les bâtiments se trouvant sur le site. Il est procédé par étape mais au vu des travaux urgents, il est prévu d'en installer en premier lieu sur la salle de gym. Une étude plus globale sera réalisée. Actuellement nous avons encore un chauffage à mazout dans le bâtiment principal et bien entendu, dans quelques années, il faudra prévoir le remplacement de celui-ci par des énergies renouvelables.

Monsieur Denis Krebs réitère sa demande concernant les énergies renouvelables, il propose de faire une étude globale de tous les bâtiments et pas seulement l'un après l'autre. Bien entendu ceci a un coût et au vu de l'urgence pour la salle de gymnastique, on peut commencer ainsi. Toutefois, il faut se donner les moyens pour contacter des experts afin qu'ils puissent nous conseiller sur quelles alternatives nous pouvons choisir.

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux informe que le CODIR est conscient de la situation et rappelle qu'une étude a été réalisée pour la piscine intercommunale du fait que c'est le bâtiment le plus énergivore. Il est bien entendu qu'il est pertinent d'avoir une étude globale également de tout le complexe de Borex-Crassier. Aujourd'hui, il faut d'abord rénover la salle de gymnastique avant qu'il n'y ait trop d'infiltrations qui détériorent le bâtiment et, dans un deuxième temps, nous verrons pour l'enveloppe du bâtiment.

Monsieur Denis Krebs informe que la commune de Founex a fait toute une étude sur les énergies vertes sur son territoire. Il conseille au CODIR de prendre contact avec eux afin de prendre connaissance de l'étude qu'ils ont menées.

Le préavis tel que présenté est accepté à l'unanimité.

7. Elections statutaires (pour la durée du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024)

Le Conseil intercommunal a nommé par applaudissements :

Bureau

Président : M. MATHEY François

Vice-Président : M. DÄNDLIKER Antoine

Scrutateurs : Mme DA SILVA MARQUES Chantal et M. FOHRER Adrien

Scrutateurs suppléants : Mme GOTSCH-BAUMGARTNER Leslie et M. ROBINSON Philip

Commission de Gestion-Finances

Membres : MM. BERLIE Philippe, DESCOMBES Laurent et ROBINSON Philip

Suppléants : MM. GACHOUD Jean-Pierre et SCAPPOZA Leonardo

8. Nomination d'un suppléant à la commission des travaux

Monsieur DALEBROUX Yves se présente et est élu par acclamation.

9. Divers et propositions individuelles

Madame Leslie Götsch-Baumgartner demande si la capacité de cette école pourra accueillir tous les futurs élèves, car elle a entendu des rumeurs à ce sujet et s'inquiète de la situation.

Monsieur Serge Melly répond qu'à part la rumeur ils n'ont reçu aucune information à ce sujet. Etant du ressort de l'AEE, c'est eux qui doivent tirer la sonnette d'alarme au moment opportun. Toutefois le CODIR a pris les devants en contactant le directeur des écoles afin qu'il établisse un état des lieux. Il est possible de construire encore un élément sur le site.

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux tient à remercier l'assemblée pour l'acceptation du préavis de ce soir et de la confiance qu'on leur témoigne.

Monsieur Serge Melly communique que lors de la prochaine séance du CODIR une membre ne sera plus présente. Madame Dominique Bory, municipale à La Rippe, arrête définitivement sa carrière politique. Au nom du CODIR et du CI, il la remercie pour ces 11 années passées au CODIR et d'y avoir amené une touche féminine ainsi que son point de vue d'enseignante qui a toujours été agréable. Elle a apporté surtout son bon sens, sa rigueur financière ainsi que son équilibre en tant que co-responsable de la partie RH. Un grand merci.

Madame Dominique Bory remercie l'assemblée et lui explique sa démission politique. Cela fait plus de 50 ans qu'elle consacre ses journées à la vie politique ainsi qu'à diverses associations. Elle a fait partie de la constituante qui a réécrit la constitution vaudoise entrée en vigueur en 2003. A l'époque elle avait soutenu l'idée de limiter les mandats politiques à trois législatures, soit 15 ans, ou/et à l'âge de 70 ans. A nous de deviner la raison de son départ.

Prochaine séance le mardi 12 septembre 2023.

La séance est levée à 20h48.

Le Président :



François Mathey



La Secrétaire :



Mélanie Pernet